

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Geld, Währung und Kredit
Schlagworte	Kapitalmarkt
Akteure	Freisinnig Demokratische Partei. Die Liberalen (FDP)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Canetg, Fabio
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Canetg, Fabio; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Kapitalmarkt, Freisinnig Demokratische Partei. Die Liberalen (FDP), 2012 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
GAFI (FATF)	Groupe d'action financière (Financial Action Task Force)

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
GAFI	Groupe d'action financière

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 12.11.2012
FABIO CANETG

Bereits in den Jahren 2010 (WAK-NR) und 2011 (WAK-SR) war einer aus der FDP-Liberalen Fraktion stammenden parlamentarischen Initiative Folge gegeben worden, die die schrittweise **Abschaffung der Stempelsteuer** forderte. In der ursprunglichen Form hatte die Initiative vorgesehen, sowohl die Emissionsabgabe auf Fremd- und Eigenkapital als auch die Abgabe auf Versicherungspramien und die Umsatzabgabe abzuschaffen. Mit der 2011 verabschiedeten anderung des Bankengesetz („Too-big-to-fail“) war bereits die Abschaffung der Stempelabgabe auf Fremdkapital beschlossen worden. Die WAK-NR entschied zudem, die verbliebenen Abschaffungsantrage aufzuteilen. Als noch nicht entscheidungsreif wurden die Abschaffung der Abgabe auf Versicherungspramien und die Abschaffung der Umsatzabgabe eingestuft. Die Ausarbeitung eines entsprechenden Entwurfs wurde einer Subkommission ubertragen. Fur die Abschaffung der Stempelsteuer auf Eigenkapital wurde im Berichtsjahr die Vernehmlassung durchgefuhrt. Die SP und die Grunen sowie der SGB und Travail.Suisse usserten sich ablehnend, weil sie Steuerausfalle in Millionenhohe befurchteten. Die burgerliche Mehrheit bestarkte die WAK-NR jedoch in ihrem Vorhaben und attestierte dem Entwurf eine potenziell positive Wirkung auf den Schweizer Finanzplatz. Die Kommission entschied sich dafur, den Entwurf 2013 unverandert den Raten zu unterbreiten.¹

POSTULAT
DATUM: 27.02.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donne la mutation structurelle de l'industrie financiere, la vigueur de la concurrence internationale sur les marches financiers et les difficultes d'acces aux marches financiers europeens, il est important, selon le groupe liberal-radical, de reviser la **legislation suisse sur les trusts**. Le groupe a donc depose un postulat pour obtenir un rapport sur l'opportunite d'introduire les trusts dans le droit prive suisse. Ce rapport serait incorpore au prochain rapport sur la strategie politique pour la place financiere helvetique. Pour appuyer son argumentation, le groupe liberal-radical a explique que l'adoption de l'article 26 du nouveau modele de convention fiscale de l'OCDE, lie au blanchiment d'argent et a la sphere privee, detruit un avantage concurrentiel de la Suisse. L'implementation du trust dans la legislation suisse offrirait un nouvel instrument indispensable pour faire jeu egal avec nos concurrents sur les marches financiers. Le Conseil federal s'est oppose a l'adoption de ce postulat. Pour justifier cette position, il a mentionne deux rapports recemment publies. Tout d'abord, il a precise que les normes internationales du GAFI exigent l'identification de l'ayant droit economique afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. A partir de la, il a ajoute que des contournements legislatifs pour cacher l'identite de l'ayant droit economique allaient a contre-courant de l'evolution internationale sur la thematique qui mise sur plus de transparence, et de la strategie du Conseil federal qui vise l'integrite de la place financiere suisse. Pour conclure, le Conseil federal a precise qu'aucune mesure legislative n'avait ete recommandee lors du recent rapport sur le droit des fondations. Neanmoins, le chambre du peuple s'est rangee du cote du groupe liberal-radical. Elle a adopte le postulat par 123 voix contre 67 et 2 abstentions. Les voix du PS, des Verts et des Vert'liberaux, opposees a ce postulat, ont donc ete insuffisantes.²

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 03.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin d'avoir toutes les cartes en main pour le debat en chambre, le **Conseil des Etats a suspendu**, a nouveau, **les discussions sur** l'initiative parlementaire du Groupe liberal-radical qui vise la **suppression des droits de timbre**. Il a donc suivi la recommandation de sa Commission de l'economie et des redevances (CER-CE) qui attend encore les rapports de consultation – sur la suppression des droits de timbres sur les primes d'assurances et sur la negociation de titres suisses et etrangers – pour se prononcer.³

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE

DATUM: 18.06.2021

GUILLAUME ZUMOFEN

Douze années après le dépôt de l'initiative parlementaire et huit années après la décision, à la chambre des cantons, de suspendre le projet d'abolition du droit de timbre d'émission sur le capital propre, les sénateurs et sénatrices ont finalement adhéré au projet du PLR. Les travaux sur la **suppression des droits de timbre sur l'émission sur le capital propre** vont donc pouvoir reprendre.

En chambre, les débats ont été vifs entre le centre-droit et la gauche. L'un et l'autre ont mis en avant les conséquences de la crise du Covid-19. D'un côté, les parlementaires du centre et de la droite ont souligné les conséquences économiques induites par la crise du Covid-19. De leur point de vue, une suppression du droit de timbre dynamiserait l'augmentation du capital-propre des entreprises et faciliterait donc le remboursement des crédits Covid-19. D'un autre côté, les parlementaires de l'aile gauche du Parlement ont fustigé les pertes fiscales alors que la crise du Covid-19 a largement grévé le budget de la Confédération. Pour sa part, le Conseil fédéral, par la voix de Ueli Maurer, a préconisé l'adoption de l'initiative parlementaire estimant que le timing était opportun face à la réforme fiscale de l'OCDE.

Au final, le Conseil des Etats a relancé l'initiative parlementaire par 30 voix contre 14. Lors du **vote final**, la chambre des cantons a **adopté** l'initiative parlementaire par 29 voix contre 14 et 1 abstention. La chambre du peuple l'a validé par 120 voix contre 70 et 5 abstentions. Seuls 3 voix du groupe du Centre ont rejoint les voix des Verts (29) et du PS (38).⁴

1) WAK-NR, Bericht der Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrates (WAK-N) vom 10. Januar 2012; EFD, Vernehmlassungsverfahren zur Parlamentarischen Initiative 09.503, Ergebnisbericht; WAK-NR Medienmitteilung vom 13.11.12

2) BO CN, 2017, pp.21

3) BO CE, 2020, p.17; Communiqué de presse CER-CE du 21.01.2020; Communiqué de presse CER-CN du 16.01.2020

4) BO CE, 2021, p.732; BO CE, 2021, pp.419 s.; BO CN, 2021, p.1519